

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la MRC Robert-Cliche, tenue dans la salle du Poète-William-Chapman de l'édifice du Sénateur-Bolduc, au 111-A, 107<sup>e</sup> Rue à Beauceville, le mercredi 18 juillet 2018, à 19 heures 00.

Étaient présents : MM Luc Provençal, préfet et maire de Beauceville;  
Jean-Rock Veilleux, préfet suppléant et maire de Saint- Alfred;  
Jonathan V. Bolduc, maire de Saint-Victor;  
Jean-Paul Cloutier, maire de Saint-Séverin;  
Pierre Gilbert, maire de Saint-Joseph-de-Beauce;  
Mario Groleau, maire de Tring-Jonction;  
Martin Nadeau, maire de Saint-Frédéric;  
Jeannot Roy, maire de Saint-Joseph-des-Érables;  
Mmes Ghislaine Doyon, mairesse de Saint-Jules;  
Denise Roy, mairesse de Saint-Odilon-de-Cranbourne;  
Marie-Andrée Giroux, conseillère et représentante de Beauceville;

Était absent : Aucun (e). Tous sont présents et ont reçu la convocation.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Luc Provençal, préfet et maire de Beauceville.

Étaient aussi présents : Renal Roy, directeur général par intérim.

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Luc Provençal constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6407-18 SUR PROPOSITION de monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour qui suit avec ajout de l'item 14.2 :

14.2 Adoption du règlement d'emprunt 200-12 pour la piste cyclable.

1.		Ouverture de l'assemblée	
2.	R	Adoption de l'ordre du jour <b>6407-18</b>	
3.		Adoption procès-verbaux du conseil de la MRC Robert-Cliche : Reporté à la séance d'août	
4.	I R R R R	Administration et Finances 4.1 Correspondance du MAMOT pour l'enveloppe du FDT 2019 4.2 Transfert de la gestion du FLI / FLS <b>6408-18</b> 4.3 Autorisation de signatures pour FLI ( Préfet, Préfet suppléant, Dg Cld) <b>6409-18</b> 4.4 Autorisation de signatures pour FLS ( Préfet, Préfet suppléant, Dg Cld) <b>6410-18</b> 4.5 Mandat à la firme RCGT pour soutien à la technicienne en administration <b>6411-18</b>	
5.	I R I R R R	Ressources humaines 5.1 Résumé du processus d'embauche du nouveau directeur général 5.2 Engagement du nouveau directeur général – Autorisation de signature <b>6412-18</b> 5.3 État de situation des mouvements de personnel <b>6413-18</b> 5.4 Abolition du poste de coordonnateur en sécurité incendie <b>6414-18</b> 5.5 Mandat à Marc-André Paré – Rédaction d'une politique de confidentialité <b>6415-18</b> 5.6 Nomination de Gaétan Larivière et Jimmy Gaulin – suppléant pour cours d'eau en urgence <b>6416-18</b>	
6.		Environnement	

7.	I R R R	Aménagement du territoire 7.1 Projet de règlement numéro 195-17 – Réponse du MAMOT 7.2 Demande de modifications de la tarification d’Hydro Québec, REMISE 7.3 Résolution projet Arterre – modèle standard demandé <b>6417-18</b> 7.4 Comité d’embauche Arterre et personne-ressource sous région 2. (RC, ETCH, BSAR) <b>6418-18</b>	
8.	R	Sécurité publique (Guy Poulin) 8.1 Offre de service temporaire <b>6419-18</b>	
9.		Évaluation foncière (aucun)	
10.	I	Cours d’eau (aucun) 10.1 Embâcles par barrage de castors.	
11.		Technologies (aucun)	
12.		Développement économique et social (aucun).	
13. <b>13.1</b>		Correspondances (aucune) <b>Correspondance MAMOT Fonds de Développement du territoire.</b>	
14. 14.1 <b>14.2</b>	I R	Affaires nouvelles (aucune) Règlement sur la qualité de vie – Suivi de la rencontre des directeurs généraux <b>Adoption règlement d’emprunt 200-18 pour la piste cyclable. 6421-18</b>	
15.		Période de questions	
16.		Levée de la séance	

### 3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE LA MRC ROBERT-CLICHE**

Aucune adoption d’inscrite à l’ordre du jour de la convocation.

### 4. **ADMINISTRATION ET FINANCES**

#### **4.1 CORRESPONDANCE DU MAMOT POUR L’ENVELOPPE DU FDT 2019**

Suite à une correspondance du 29 juin du MAMOT monsieur Luc Provençal informe le Conseil les que le Fonds de développement des territoires, pour 2019, sera haussé de 69 561\$ pour un total de 785 000\$.

#### **4.2 Transfert de la gestion du FLI et du FLS**

Attendu la situation actuelle dans les ressources humaines de la MRC Robert-Cliche ( 5 retraites, 2 mouvements de personnel à l’interne et autres).

Attendu que le processus de gestion actuelle occasionne des lourdeurs administratives inutiles, retardant ainsi le bon déroulement des dossiers FLI / FLS.

6408-18 SUR PROPOSITION de Monsieur Jean-Paul Cloutier, il est résolu à l’unanimité que la MRC Robert-Cliche confie la gestion du FLI / FLS AU CLD Robert-Cliche.

#### **4.3 Autorisation de signatures pour le FLI (Fonds local d'investissement).**

6409-18 SUR PROPOSITION de madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité que messieurs Luc Provençal, préfet, Jean-Roch Veilleux, préfet suppléant de la MRC Robert-Cliche et monsieur Daniel Chaîné du CLD Robert-Cliche soient autorisés à signer les effets bancaires pour le Fonds local d'investissement (FLI), pour le compte numéro 20157 815 0461921.

#### **4.4 Autorisation de signatures pour FLS (Fonds local de solidarité).**

6410-18 SUR PROPOSITION de monsieur Jonathan V. Bolduc, il est résolu à l'unanimité que messieurs Luc Provençal, préfet, Jean-Roch Veilleux, préfet suppléant de la MRC Robert-Cliche et monsieur Daniel Chaîné du CLD Robert-Cliche soient autorisés à signer les effets bancaires pour le Fonds local de solidarité (FLS), pour le compte numéro suivant : 20157 815 0461939.

#### **4.5 Mandat à la firme RCGT pour soutien à la technicienne en administration**

6411-18 Attendu la situation actuelle dans les ressources humaines de la MRC Robert-Cliche ( 5 retraites, 2 mouvements de personnel à l'interne et autres ).

Attendu les irritants occasionnés à l'ensemble des départements de la MRC Robert-Cliche et la possibilité de causer des préjudices;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Roch Veilleux, il est résolu à l'unanimité d'utiliser temporairement les services de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton pour effectuer les opérations comptables courantes de la MRC Robert-Cliche. Et que monsieur Luc Provençal soit autorisé à signer les ententes nécessaires avec la firme (RCGT).

### **5. RESSOURCES HUMAINES**

#### **5.1 Résumé du processus d'embauche du nouveau directeur général.**

Étant donné les derniers développements avec les parties concernées : voir l'item 5.2

#### **5.2 Engagement du nouveau directeur général. Autorisation de signature.**

ATTENDU QUE le poste de directeur général et secrétaire-trésorier est vacant;

ATTENDU QU'un comité de sélection formé de messieurs Luc Provençal, Jean-Rock Veilleux et Martin Nadeau, assistés de monsieur Marc-André Paré consultant, a été mis en place pour identifier un nouveau directeur général et secrétaire-trésorier;

ATIENDU QUE ledit comité de sélection recommande l'embauche de monsieur Jacques Bussières à titre de directeur général et secrétaire-trésorier;

6412-18 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Martin Nadeau, il est résolu à l'unanimité:

Que monsieur Jacques Bussières soit nommé directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC Robert-Cliche;

Que monsieur Luc Provençal, préfet, soit autorisé à signer, pour la MRC Robert-Cliche, le contrat de travail qui sera offert à monsieur Jacques Bussières.

### 5.3 **État de situation des mouvements de personnel**

Monsieur le Préfet, Luc Provençal brosse le tableau des derniers évènements du mouvement de personnel à la MRC. Avec des retraites, des mouvements de personnel, des convalescences, et des épreuves de vie, le rythme de fonctionnement et les livrables pourraient être affectés. La gestion des priorités dans les meilleurs délais deviendra une norme à considérer. Cependant, la forte volonté d'agir, de prendre des mesures correctives, et d'agir entre départements ainsi que l'optimisme demeure.

### 5.4 **Abolition du poste de coordonnateur en sécurité incendie**

Attendu que l'actuel coordonnateur en sécurité incendie a remis sa démission suite à une promotion dans une autre organisation.

Attendu que le Conseil des maires souhaite faire une réflexion sur les différentes options qui lui sont offertes.

6414-18 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Pierre Gilbert, il est résolu à l'unanimité d'abolir le poste de coordonnateur en sécurité incendie.

### 5.5 **Mandat à Marc-André Paré – Rédaction d'une politique de confidentialité.**

Attendu les changements de mentalité dans la société moderne.

Attendu les dernières évolutions dans les médias sociaux et dans les technologies.

Attendu les changements aux drogues, alcools, médicaments peuvent entraîner la mort, détruire une vie, détruire un entourage ou causer des dommages irréparables au cerveau.

Attendu que le Conseil demeure soucieux de la santé-sécurité et de la sécurité de ses employés.

Attendu que ces politiques pourront être distribués aux municipalités qui en feront la demande.

6415-18 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité de confier à la firme Marc-André Paré inc, consultant en ressources humaine, de réviser ou de monter les politiques suivantes, pour approbation du Conseil des maires de la MRC:

1. Politique de communication.
2. Politique internet, électronique, média.
3. Politique d'utilisation du cellulaire.
4. Politique alcool, drogue, médicament.
5. Autres politiques : santé, sécurité, technologie, communications désignées par le Préfet.

### 5.6 **Nomination de Gaéтан Larivière et Jimmy Gaulin suppléant pour les cours d'eau en urgence.**

Attendu que l'absence en cas d'urgence du coordonnateur en cours d'eau et inspecteur en bâtiment et en environnement.

Attendu qu'en urgence en cours d'eau, la MRC Robert-Cliche a l'obligation légale d'intervenir;

6416-18 SUR LA PROPOSITION DE Monsieur Jeannot Roy, il est résolu à l'unanimité de nommer messieurs Gaéтан Larivière et Jimmy Gaulin comme suppléant pour les cours d'eau en urgence.

## 6. ENVIRONNEMENT

Aucun item.

## 7. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### 7.1 Projet de règlement numéro 195-17 – réponse du Mamot

Le Conseil est informé d'une correspondance du Ministère des Affaires municipales (Mamot) du 5 juillet 2018, l'avis préliminaire du Ministre du MAMOT sur le règlement 195-17 modifiant le schéma d'aménagement. Le dossier suit son cours.

### 7.2 Demande de modifications de la tarification d'Hydro Québec

De nouveaux développements sont survenus dans ce dossier au cours des derniers jours. Afin de ne pas nuire aux discussions en cours, cet item est remis à une période indéterminée.

### 7.3 Résolution projet Arterre

CONSIDÉRANT QUE le projet « Déploiement du service provincial L'ARTERRE dans la région de la Chaudière-Appalaches » a été accepté par le comité de sélection des projets du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) le 6 mars 2018;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra d'offrir le service provincial L'ARTERRE sur l'ensemble du territoire des dix (10) MRC/Ville de la Chaudière-Appalaches;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de L'Islet est l'organisme porteur du projet;

CONSIDÉRANT QU' une demande officielle d'adhésion à L'ARTERRE doit être déposée au Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) par la MRC de L'Islet au nom des dix (10) MRC/Ville de la Chaudière-Appalaches;

CONSIDÉRANT QU' une entente de service doit être établie entre le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), la MRC de L'Islet et les 9 autres MRC/ville de la Chaudière-Appalaches pour l'embauche de leurs agents de maillage;

6417-18 EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Jeannot Roy, résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de Robert-Cliche autorise le préfet et le directeur général de la MRC de L'Islet à déposer une demande d'adhésion à L'ARTERRE et à signer une entente de service avec le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) pour et au nom des dix (10) MRC/Ville de la Chaudière-Appalaches

#### **7.4 Comité d'embauche Arterre et personne-ressource représentant sous région 2**

ATTENDU que la MRC Robert-Cliche participe au projet Arterre

ATTENDU qu'un agent de maillage sera embauché pour la sous- région 02 : MRC Robert-Cliche, MRC des Etchemins et MRC Beauce-Sartigan.

ATTENDU que pour la bonne marche du projet la MRC doit fournir une personne-ressource et un représentant pour le comité d'embauche.

6418-18 SUR LA PROPOSITION de Madame Ghislaine Doyon et résolu à l'unanimité que Madame Geneviève Turgeon soit nommée la personne-ressource et la représentante du Comité d'embauche pour toute la durée du service provincial ARTERRE.

#### **8. Sécurité publique**

ATTENDU le départ de monsieur Guy Poulin pour une promotion dans un autre service incendie. Par le fait même n'est plus à l'emploi de la MRC Robert-Cliche.

ATTENDU que l'offre de services de Monsieur Guy Poulin pour la continuité du service incendie à la MRC Robert-Cliche.

6419-18 SUR LA PROPOSITION de Monsieur Gilbert il est résolu à l'unanimité de recourir aux services de Monsieur Guy Poulin comme consultant externe au tarif de 65\$ de l'heure, en mode tout inclus, sans aucun autre bénéfice ni avantage.

#### **9. ÉVALUATION FONCIÈRE**

Aucun item.

#### **10. COURS D'EAU.**

Aucun item.

#### **11. TECHNOLOGIE**

Aucun item.

#### **12. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL.**

Aucun item.

#### **13. CORRESPONDANCES.**

Aucun item.

#### **14. AFFAIRES NOUVELLES.**

14.1 Règlement sur la qualité de vie – suivi de la rencontre des directeurs généraux de juin

Monsieur Renal Roy informe les membres du Conseil, que les directrices générales, à leur rencontre de juin, vont élaborer un « règlement qualité de vie » type pour toutes les municipalités. Un Comité a été formé à cet effet. Un modèle sera présenté au Conseil des maires vers octobre.

14.2 Adoption du règlement 200-18 emprunt pour la piste cyclable.

6421-18 SUR PROPOSITION de Monsieur Jean-Roch Veilleux, il est résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 200-18 intitulé « Règlement 200-18 concernant le règlement d'emprunt pour la piste cyclable entre les limites nord et sud de la MRC sur le territoire des municipalités de Saint-Joseph-de-Beauce et de la ville de Beauceville excluant la partie déjà construite. » Pour un montant de 4 900 000 \$ (quatre millions neuf cent mille).

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**16. LEVÉE DE LA SÉANCE**

6422-18 SUR PROPOSITION DE madame Ghislaine Doyon, la séance est levée à 20 heures 14.

---

*Luc Provençal*  
*Préfet*

---

*Rénal Roy*  
*Directeur général par intérim*